

DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE D'ENSEIGNER L'AIKIBUDO

SAISON 2019/2020

Cette demande est à adresser au Président de la Ligue dont dépend le club

| | |
|--|---|
| Nom | Prénom |
| Date et lieu de naissance | |
| Nationalité | |
| Adresse personnelle | |
| Téléphone | |
| E.mail | |
| Grade en Aïkibudo | Date d'obtention : |
| Qui est votre professeur ? | |
| Nom du club où vous enseignez | |
| Je possède Je ne possède pas ¹ | Une des deux parties du Brevet d'Etat d'Edicateur Sportif, si oui laquelle <input type="checkbox"/> Tronc commun <input type="checkbox"/> Spécifique |
| Je possède Je ne possède pas ¹ | L'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) |

Je m'engage à suivre les cours de l'Ecole des cadres ainsi que les stages officiels afin de me présenter dès que possible à l'examen du Brevet Fédéral.

En attendant, si l'autorisation provisoire d'enseigner l'AIKIBUDO m'est accordée, je reconnais ne pouvoir le faire que bénévolement (cette attestation est valable 1 an)

| Le Délégué Technique Régional | L'enseignant demandeur | Le Président de la Ligue |
|-------------------------------|------------------------|--------------------------|
| Date et signature | Date et signature | Date et signature |

¹ Rayer la mention inutile